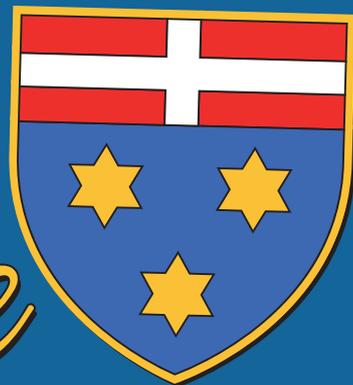


La Gazette
Chapelloise



SOMMAIRE

- 1 L'ÉDITO DU MAIRE
-
- 2-3 BUDGET
-
- 4 RÉTROSPECTIVE
-
- 5 LES PROJETS 2022
-
- 6-11 ASSOCIATIONS
-
- 12-13 INFOS PRATIQUES
-

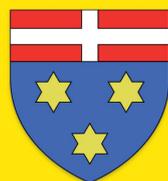


Restez informés de l'actualité
de votre commune
via l'application sur téléphone



IntraMuros

La Chapelle aux Brocs
est sur
IntraMuros !



Téléchargement Gratuit



<https://appli-intramuros.fr/>

Bulletin municipal n°8 2022
Commune de La Chapelle aux Brocs
Directeur de la publication : Michel BERIL
Crédits photos : Michel BERIL,
Serge DEZETTE, les associations
Mise en page : Nicolas BALA



L'ÉDITO DU MAIRE



Chères Chapelloises et chers Chapellois,

Cette fin d'année bien particulière et inédite, pour nous toutes et tous, ne nous prive pas, malgré tout, de nous souhaiter une belle année 2022.

Il est vrai, que la crise sanitaire dure et nous met, à nouveau, à rude épreuve. Elle frappe l'ensemble de notre pays et se conjugue désormais avec une crise sociale et économique, qui touche parfois jusqu'au cœur de nos familles et amis les plus proches. Nos pensées vont vers eux pour leur souhaiter un prompt rétablissement.

Il est vrai, les efforts collectifs nécessaires impactent notre quotidien. Cette crise nous impose la distanciation, au risque de l'éloignement social, et la rigueur du confinement, au risque de l'isolement, du chacun pour soi et de ne plus agir pour demain. Et pourtant, nombre d'entre nous ont poursuivi leur action, dans la générosité, et l'engagement, pour maintenir le service de proximité et le soutien aux plus isolés et fragiles.

Nos associations, nos commerçants, nos entreprises, nos professionnels, les membres du conseil municipal, nos agents communaux, chacune et chacun surmontent ses craintes et ses contraintes.

Je les remercie pour ce magnifique exemple de solidarité et de prévenance des autres. Je pense à nos anciens qui pour certains n'ont pas pu se retrouver, et rencontrer leurs familles.

Je pense aussi à nos jeunes, empêchés de s'amuser, de profiter de la vie et parfois confinés dans des 20 mètres carrés.

Je suis de tout cœur avec vous tous.

Fort de nouveaux projets, nous construirons ensemble cette nouvelle année, pour la vie de notre village, le bonheur de tous, et redonner ainsi à nos enfants ce que nous leur devons le plus : la perspective de lendemains heureux.

Quelques mots des travaux prévus cette année : poursuite du plan voirie, reprofilage de la route du Burg, le chemin du Verger, la route de la Grange. Travaux bâtiments communaux : la salle polyvalente, réfection intérieure totale, le logement communal rue de la sudrie réfection de son système de chauffage pour poursuivre le plan économie énergie. Dans le plan de programmation de la dissimulation des réseaux : Nous terminons la rue de la sudrie et nous poursuivrons ces travaux route de la grange.

Nous avons anticipé la réfection de la salle polyvalente pensant que peut être la pandémie pourrait une nouvelle fois nous empêcher de nous réunir pour notre traditionnelle cérémonie de présentation des vœux.

Ainsi, mes collègues du conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2022.

Prenez soin de vous et de vos proches. Soyons vigilants et prudents, c'est ainsi que nous éviterons le danger

*Sincèrement,
Michel Béril*

DGF

Evolution de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), attribuée par l'Etat à la commune de la Chapelle aux brocs, la DGF est de loin la principale dotation de fonctionnement de l'Etat aux collectivités territoriales.

Elle se compose de 3 parties :

- La dotation forfaitaire
- La dotation de solidarité rurale
- La dotation nationale de péréquation

ANNÉE	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Dotation forfaitaire	49217	43710	39108	35396	33826	32070	31820	30642
Solidarité rurale	4696	5122	6040	6988	7806	7991	8057	8033
Péréquation	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	53 913 €	48 832 €	45 148 €	42 384 €	41 632 €	40 061 €	39 877 €	38 675 €



Les élus ont planté le mai communal !

Avec du retard, dû aux contraintes sanitaires, la nouvelle municipalité sortie des urnes en mars 2020 a tenu à fêter son élection avec la plantation du mai.

Venus en grand nombre les Chapellois ont assisté samedi 25 septembre à cet évènement, suivi d'un apéritif en plein air et d'un repas servi par les conseillers dans la salle polyvalente, dans une ambiance chaleureuse qui s'est prolongée tard dans la soirée.

L'arbre, un érable, bel arbre d'ombrage, a été planté sur l'espace vert devant la mairie, il remplace le catalpa malade qu'il a fallu couper par mesure de sécurité. L'écusson orné de deux drapeaux tricolores, n'a pas été oublié, avec la formule traditionnelle : « honneur à nos élus ». Il devrait rapidement prendre racine car il a été bien arrosé par la pluie d'orage survenue dans la soirée.

Le maire Michel Béril a remercié la population présente pour « la confiance accordée pour ce nouveau mandat », il était entouré de six conseillers du premier mandat et de quatre nouveaux élus. Il a remercié chaleureusement les quatre conseillers qui ont travaillé avec lui pendant la première mandature, et qui n'ont pas souhaité se représenter. Il a conclu en ces termes « merci pour la confiance que vous nous accordez sur ce nouveau mandat nous agirons au mieux pour défendre l'intérêt de notre commune ». Les prochains gros travaux vont bientôt commencer, ils concernent la salle polyvalente et vont s'étaler sur une période de neuf mois.



Retrospective 2021



LA VOIRIE COMMUNALE

◊ Lotissement du Pont du Cayre

Trottoirs – dernière tranche (sera réalisée début 2022)

◊ Route du Colombier

Enrobé – dernière tranche

◊ Germane , la grange et Rue des écoles

Remise en forme avec apport de GNT 0/20 et réalisation d'un revêtement tricouche.

Coût total des travaux : 38 647,20 € HT

Total subventions : 29 353 €

ECLAIRAGE PUBLIC

Remplacement de 8 lampes anciennes à vapeur de mercure par des lampes à iode nouvelle génération après mise au norme des coffrets correspondants.

Mise en place de 2 lampadaires au niveau de l'intersection route de la grange et de la route du colombier

Coût total des travaux : 7000 € HT - Subventions FDEE : 3500 €

ENFOUISSEMENT RÉSEAUX

(EDF, EP, téléphone, fibre optique)

Reprise du programme d'enfouissement des lignes route de la Sudrie. Commencement des travaux : novembre 2021

BÂTIMENTS COMMUNAUX

◊ Travaux pour logement communal ancienne école

(logement gérante Etape Chapelloise), remplacement du chauffage existant (commun avec la salle des aînés) par une pompe à chaleur air-air individuelle (chauffage et climatisation)

Coût total des travaux : 8077 € TTC - Subventions CD 19 : 1850 €

◊ Salle des jeunes et des chasseurs

Mise en place d'une ventilation par extracteur d'air

Coût total des travaux : 1455 € TTC

◊ Mairie

Achat d'un ordinateur et d'un écran de contrôle

Coût total : 1420 € TTC

FINALISATION DU PLU :

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), le plan de zonage ainsi que le règlement du PLU ont été finalisés et envoyés aux services de l'Etat pour validation. En retour une étude environnementale devra être réalisée et il faudra compter 2 mois de retard supplémentaires. Dès validation de tous les documents ceux-ci seront présentés au conseil municipal et soumis à délibération. Suite à cette délibération, notre dossier de PLU sera transmis à la Préfecture ainsi qu'aux Personnes Publiques Associées pour avis et s'en suivra une enquête publique durant laquelle le commissaire enquêteur recevra les doléances des Chapellois.

Après cette enquête publique le PLU devrait être approuvé définitivement courant de l'année 2022.



BÂTIMENTS COMMUNAUX

◊ Salle Polyvalente

Le cabinet DEJANTE a été retenu comme maître d'œuvre pour une refonte complète de notre salle polyvalente. Une estimation chiffrée du coût des travaux a été effectuée et évaluée à 220 230 € HT. Un plan de financement a été élaboré après estimatif des subventions auprès de l'Etat (DSIL) et du département.

Un emprunt a été contracté auprès de la Caisse d'Épargne pour compléter la part d'autofinancement prévue au budget communal. Avec le concours du cabinet maître d'ouvrage un appel d'offre pour 10 lots a été lancé en Marché de Procédure Adaptée (MAPA). Toutes les entreprises sont maintenant retenues et le commencement des travaux a démarré le lundi 22 novembre 2021.

Au moins 6 mois de travaux de rénovation intérieure complète de la salle et de travaux d'extensions (WC Handicapés et local de rangement).

◊ Logement communal ancienne école

Remplacement du chauffage existant.

◊ Chapelle-Mairie-Salle Polyvalente

Remise en place ardoises, réparation gouttières, grillage de protection chûtes ardoises pour chapelle, démoussage des toitures.

PROGRAMME DE VOIRIE

◊ Route de La Grange

Réalisation d'un enrobé à chaud sur 160 m en montant à partir du Centre Equestre.

◊ Impasse du Burg et Chemin du verger

Réfection de la chaussée par un enduit tricouche.

ENFOUISSEMENT RÉSEAUX

◊ (EDF, EP, Téléphone Fibre optique)

Fin du programme d'enfouissement des lignes route de la Sudrie.

Deuxième tranche du programme d'enfouissement route de la Grange.





Les Associations

Le Foyer Rural



Des retrouvailles très attendues

Toute l'équipe du **Foyer Rural** souhaite à tous les Chapellois et Chapelloises ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année, souhaitant que 2022 apporte à tous santé, joie, rires et bonne humeur !

L'année 2021 a encore été fortement marquée par un contexte sanitaire pesant et contraignant pour l'organisation des manifestations.

En juillet

Avec la «fête de l'été», les Chapellois ont enfin pu se retrouver, timidement mais avec bonheur pour ceux qui s'étaient déplacés pour l'occasion.

19 équipes se sont affrontées à la pétanque et près de 70 personnes ont profité de la soirée Barbecue, s'adaptant aux gestes-barrières en s'installant sur l'herbe, à table dehors ou dans la salle ou même en venant chercher les repas pour les emporter chez eux.

Les 11 et 12 septembre a eu lieu la fête votive

Samedi, à la pétanque, ce sont 50 joueurs qui se sont affrontés en doublette et, nouveauté cette année, 8 enfants ont constitué leurs équipes pour concourir dans leur propre tournoi, avec autant de sérieux, d'engagement et de compétence que leurs aînés ! En soirée, le pass sanitaire n'a pas été une contrainte pour les Chapellois qui ont été 120 à venir se régaler avec la paëlla réalisée par le traiteur «Paco Paëlla».

En fin de repas, un hommage a été rendu à Elise, dont on ne compte plus les années d'engagement en tant que trésorière au sein du Foyer Rural.

Le dimanche, les premiers exposants étaient là dès 6h et près de 80 emplacements ont été occupés au vide-grenier qui a attiré de nombreux visiteurs tout au long de la journée.

Dans l'ambiance Far-West, les enfants ont pu profiter des balades en poney encadrées par Isabelle et de jeunes cavalières du centre équestre des Lavadas, ils ont essayé de tenir sur le taureau mécanique et tout le public a pu s'initier à la danse country avec le groupe de Malemort.

Enfin, la journée s'est clôturée par le défilé des cow-boys et des cow-girls, très attendu par les petits Chapellois et très applaudi par les spectateurs.



Notons que cette année encore, les jeunes ont été particulièrement actifs dans la tenue de la caisse centrale et du stand de pop-corn et l'équipe du Foyer Rural tient particulièrement à remercier Kylian, Mattéo, Laurine, Charline, Mathys, Evan, Alexia, Mathilde, Camille et Baptiste pour leurs implications.

Dimanche 24 octobre

le Foyer Rural s'est une fois encore mobilisé au profit de la recherche pour le cancer du sein dans le cadre d'Octobre Rose. 68 marcheurs se sont retrouvés pour une belle balade ensoleillée sur les coteaux de La Chapelle aux Brocs et ont généreusement permis de reverser 776€ à la Ligue contre le Cancer.

Le 1^{er} décembre

les Chapeellois ont découvert les nouvelles illuminations de Noël que toute l'équipe s'efforce de faire un peu plus intenses chaque année. Le vol du sapin décoré du Pont du Cayre ne découragera pas l'équipe pour l'année prochaine.

Le 4 décembre

en partenariat avec Dampniat, l'équipe a renoué avec la traditionnelle randonnée pour le Téléthon et pour le plus grand plaisir de tous, avec le repas partagé au club-house de Dampniat. Malheureusement, la météo a découragé les marcheurs et ils n'étaient qu'une petite douzaine à faire le parcours. Heureusement, les pétanqueurs étaient là pour les soutenir et une somme de 1000€ a finalement été reversée au Téléthon.

Ainsi, l'année s'est achevée sur une note d'espoir et, malgré l'annulation de la fête de Noël en raison des dernières contraintes sanitaires, toute l'équipe reste motivée pour préparer le retour des traditionnelles animations en 2022, année durant laquelle le Foyer Rural s'adaptera aux conditions particulières liées à la réfection de la salle des fêtes .

Toute l'équipe remercie chaleureusement la municipalité pour son soutien et tous les habitants qui répondent présents à leurs manifestations. Tous les villageois qui souhaitent rejoindre l'équipe, même ponctuellement, sont les bienvenus et peuvent se faire connaître en appelant le 06.77.80.87.66.

La présidente,
Véronique RAYMOND



MANIFESTATIONS 2022

DIMANCHE 17 AVRIL

CHASSE AUX ŒUFS DE PAQUES

SAMEDI 2 JUILLET

FETE DE L'ETE

SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 SEPTEMBRE

FETE VOTIVE

DIMANCHE 23 OCTOBRE

RANDONNEE D'OCTOBRE ROSE

SAMEDI 5 NOVEMBRE

LOTO

SAMEDI 3 DÉCEMBRE

TELETHON

DIMANCHE 11 DÉCEMBRE

FETE DE NOEL



Les Associations

Les Amitiés Chapelloises



Les **Amitiés Chapelloises**, c'est le nom de notre club des Aînés de la commune, il fut créé par une équipe de Chapellois et Chapelloises. Il a 42 ans de vie et continue d'être actif.

En 2021, ce club est toujours bien vivant, et notre Association comptait 55 adhérents, chaque année, quelques uns s'en vont, et en écrivant ces mots, nous avons une pensée pour eux.

Cette année avec le vaccin qui est arrivé, et dans le respect des mesures sanitaires nous avons pu reprendre l'atelier couture, les activités belote et jeux n'ont pas encore repris.



Nous avons pu faire l'assemblée générale suivie du repas de Noël et sept nouveaux adhérents nous ont rejoints, nous espérons que dans l'année d'autres viendront.

Nos couturières et brodeuses ont bien travaillé toute l'année, ce qui nous a permis de faire notre marché de Noël, qui a connu une très bonne affluence.



Les prévisions pour 2022 sont incertaines, nous ne pouvons que vous préciser les jours et heures où nous nous rencontrons :

- le premier jeudi de chaque mois à 14h pour les loisirs
- le mardi de 14 à 17h tous les quinze jours pour l'atelier.

Nous faisons également deux repas par an, un à Noël et l'autre au printemps, ainsi qu'une sortie d'un jour avec le club de Lanteuil.

Toutes celles et ceux qui veulent nous rejoindre seront les bienvenus, et en attendant une amélioration sanitaire, protégeons nous.

La présidente,
Yvette CUSSON



La FNACA

Les **Anciens Combattants d'Afrique du Nord**, participent avec leurs drapeaux à toutes les cérémonies patriotiques dans la commune de La Chapelle aux Brocs. Comme de nombreuses associations, en raison de la pandémie « Covid-19 », qui perdure encore, les rencontres et réunions ont été très espacées, voir annulées aussi bien avec les adhérents, qu'avec Monsieur le Maire et sa municipalité. Néanmoins les cérémonies ont pu se dérouler avec le respect des mesures sanitaires du moment. Bien sûr, sans la population pour certaines cérémonies. Néanmoins les anciens combattants de la troisième génération, ont très apprécié à plusieurs reprises, la jeune Jade, interpréter à sa demande, seule, notre hymne national « La Marseillaise », et les dépôts de gerbes par les enfants. Félicitations. La municipalité, la population et les anciens combattants, se retrouvent autour du monument où sont inscrits les 15 Morts pour la France de la commune, pour que nous puissions vivre, libres. Merci à Monsieur le Maire, et sa municipalité pour la reconnaissance et l'aide apportée à notre association, ainsi que l'accueil réservé aux anciens combattants.

Le Comité est toujours représenté par son Président, Henri THOMAS.

Le bureau est composé du Président Henri THOMAS, vice président Christian PELLE, la trésorière Jacqueline GUICHARD, secrétaire Jacques VAURETTE, Porte-drapeaux : Jean-Claude NEYRAT, Pierre LASCAUX et Gilbert SERVANTIE. Membres : Serge MARINI, Paul DELGOULET, Michel GENESTOUT, Jean GROSS.

L'ensemble du Comité F.N.A.C.A., présente pour 2022, aux « chapelloises » et « chapelois », leurs vœux très sincères de bonheur, santé et réussite pour la jeunesse.

Prenez soin de vous.

*Le secrétaire,
Jacques VAURETTE*





Les Associations

C.C.A.S



Le **Centre Communal d'Action Sociale** a pour mission d'accueillir, d'écouter et d'aider les familles. Il est composé de conseillers municipaux et d'habitants de la commune.

Il oriente, conseille et met en relation les familles avec les différents organismes sociaux (Conseil départemental, Instance de gérontologie, Assistance Sociale, Mission Locale, CAF...)

Le CCAS participe aux frais de cantine (selon un barème) pour les enfants résidant sur la commune.

Pour Noël, les enfants de la commune ont reçu un cadeau (sur inscription).

En raison d'un grand nombre de personnes âgées de 70 ans et plus, les membres du CCAS ont décidé que la distribution des colis gourmands se ferait à partir de 75 ans et plus, des chocolats ont été offerts aux personnes de 70 ans à 74 ans, pour les personnes non adhérentes au club des aînés.

Pour petits et grands ce fut un échange chaleureux, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité. Durant le confinement nous avons pris régulièrement des nouvelles de nos aînés de 70 ans et plus.

Vaccination COVID 3ème dose : Les personnes désirant se faire vacciner ont la possibilité de s'inscrire auprès du CCAS, la liste sera transmise au Centre de Vaccination de BEYNAT qui vous contactera.

144 rue des Lucioles 19190 Beynat.

Le CCAS reste joignable auprès du secrétariat de mairie : 05.55.92.98.00

Vous pouvez contacter l'Assistante Sociale Madame COLLET Nathalie : 05.19.07.81.31

L'ESPACE TEYSSANDIER

L'espace **Teyssandier** de Cosnac fait bénéficier aux Chapelloises et Chapellois des mêmes tarifs que ceux des Cosnacois. Cet espace municipal propose des activités variées. Il est accessible et ouvert à tous dès l'âge de 3 mois et jusqu' aux seniors.

Accueil et renseignements :

Espace Municipal Adrien Teyssandier

35 Avenue du 19 Mars 1962 - 19360 Cosnac

Tel : 05.55.92.82.97 ou Cosnac.fr

L'INSTANCE DE COORDINATION

L'**instance de l'autonomie de Brive 3** comprend le Canton BRIVE-EST - COSNAC - LA CHAPELLE AUX BROCS. Elle a pour objet l'information, la coordination et l'aide aux aînés. Elle assure la coordination au travers d'évaluations sociales et environnementales lors des visites à domicile.

L'instance propose des ateliers, une aide administrative, des aides financières pour le portage des repas. Pour tous renseignements vous pouvez contacter :

Christine Martins Instance Brive 3

8 Avenue Jalinat - 19100 Brive

Tel : 05.55.24.17.45

Mairie de la Chapelle Aux Brocs

Tel : 05.55.92.98.00



Société de Chasse

La saison 2020/2021 a été encore une année plus que difficile pour la France et les français. La COVID 19 s'est abattue violemment sur nos certitudes et nos habitudes, bouleversant nos vies, j'ai évidemment une pensée pour tous nos concitoyens qui ont dû affronter des situations douloureuses. Le monde de la chasse n'est pas épargné. L'an dernier nous étions rassemblés en présentiel comme on dit maintenant à la Chapelle aux Brocs, pour notre Assemblée Générale. Depuis, une année inédite s'est écoulée dans un climat d'incertitude face à cette pandémie dont nous ne sommes toujours pas sortis !



Si la France a été bouleversée dans son fonctionnement : la pratique de la chasse a évidemment connu, comme les autres activités de nature, des hauts et des bas. Le protocole Covid doit s'ajouter à celui de la sécurité de plus en plus contraignante, mais indispensable.

La chasse compte 1 million de pratiquants et près de 5 millions de détenteurs de permis, elle est un formidable vecteur de cohésion sociale et rurale. La chasse recrute aussi bien chez les jeunes comme chez les retraités, chez les hommes comme chez les femmes. Elle se renouvelle dans ses effectifs et anime un fort tissu associatif. Les investissements humains et financiers des chasseurs profitent aussi à d'autres acteurs privés ou publics de ces territoires ruraux. 569 millions d'euros par an, c'est le bénéfice produit par la chasse à destination des autres usagers de la ruralité. La chasse dans toutes ses composantes, est une chance pour tous nos territoires.

Si les chasseurs n'agissaient pas, la biodiversité serait bien plus abimée qu'elle ne l'est aujourd'hui. Nos pratiques sont légales, strictement encadrées et nos actions au service de la nature sont reconnues par le législateur et l'autorité administrative, n'en déplaise peut-être à tous ceux qui travestissent les faits pour attaquer nos modes de vie ruraux et notre rôle incontournable.

Malgré une saison chaotique le bilan reste positif, chacun a pu quand même pratiquer sa passion, mais avec sûrement moins de convivialité et de complicité que d'habitude.

Le grand gibier a donné pleine satisfaction avec un nombre acceptable de prises régulant ainsi au mieux le nombre des dégâts sur le territoire. Le faisan avec aussi de belles prises sur les retours de lâchées. Le chevreuil avec un nombre qui reste stable sur le territoire. Le lièvre : une (indiscrétion) belle prise sur la commune, le premier janvier. Dernier jour de Chasse pour le plus majestueux, le plus magnifique le plus rusé des gibiers de la forêt.

La société de chasse vit avec :

- *la vente des cartes d'adhérents*
- *la subvention communale.*
- *les subventions de la fédération départementale de la chasse.*

Nous tenons à remercier tous nos partenaires, financiers et aussi je dirais pratique, les agriculteurs et propriétaires sans eux rien ne serait possible.

Nous avons toujours été portés par cette passion totale pour la chasse que l'on a mise au service d'un combat militant. Cela doit être un modèle. Telle est la posture que nous devons adopter pour défendre la chasse et nos modes de vie ruraux. Devenons des militants de notre cause. Soyons fiers de notre passion !

Belle et heureuse année à vous et vos proches

Vive la ruralité ! Vive la chasse !

◊ La mission locale

8 avenue André Jalinat
19100 Brive
☎ 05.55.17.73.00

◊ Infirmières libérales

Céline ROMAGOSA et Céline DE SOUSA
35 rue du Bourg
19360 La Chapelle aux Brocs
☎ 07.88.49.82.78 / 06.08.12.99.86

◊ Kinésithérapeute

Céline SENÉ et Jonathan DIVET
30 rue du Bourg
19360 La Chapelle aux Brocs
☎ 05.55.86.15.72

◊ Assistantes maternelles

Muriel ISCHARD
Le Genier
19360 La Chapelle aux Brocs
☎ 06.44.06.05.77
Christelle PUYDEBOIS
823 route de La Chapelle
19360 La Chapelle aux Brocs
☎ 05.55.92.04.79

◊ Les associations

Les Amitiés Chapelloises (Mme CUSSON)
☎ 05.55.92.97.79
Le Foyer Rural (Mme RAYMOND)
☎ 06.77.80.87.66
La Société de Chasse (Mr MESTRE)
☎ 06.12.85.42.24
Jeux-Tu-Ile (Mme LARIVET)
☎ 05.55.22.00.87
FNACA (Mr THOMAS)
☎ 05.55.92.02.61

◊ Assistante sociale

Nathalie COLLET
☎ 05.19.07.81.31

◊ Presse

La Montagne et la Vie Corrèzienne - Marcelle VAUXEL
☎ 05.55.92.98.28 • ✉ gerard.vauxel@wanadoo.fr

◊ Paroisse Saint Martin

☎ 05.55.92.07.11

EMPLOI DU FEU

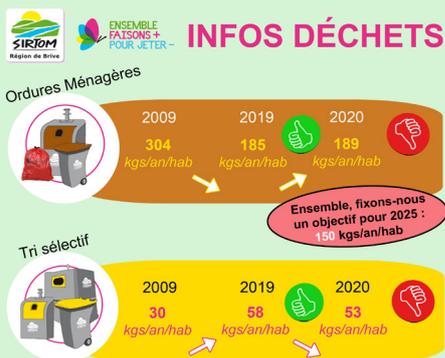
Selon l'article 3 de l'arrêté préfectoral portant réglementation de l'usage du feu sur le département de la Corrèze :

- Le brûlage à l'air libre, en tout lieu et en toute période, de tout type de produits et de matières tels que palettes, produits pétrochimiques, câbles, cartons, papiers... est interdit.
- Il est interdit, en toute période, de procéder au brûlage des végétaux sur pied ou à l'écobuage, sauf par dérogation prévue par l'article 4.
- Le brûlage des déchets ménagers est interdit en toute période.

BRUITS DE VOISINAGE

Selon l'article 20 de l'arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés que :

- les jours ouvrables : 8h30 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les samedis : 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés : 10h00 à 12h00



STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

C'est avec consternation que nous constatons trop régulièrement des incivilités aux pieds des conteneurs, bornes de tri ou devant les déchèteries
Nous faisons appel au civisme de chacun afin que de tels gestes ne soient plus récurrents.
Dorénavant chaque commune sera plus vigilante et ces actes feront l'objet de dépôt de plainte systématique auprès des autorités concernées.

Nous vous rappelons que ces dépôts relèvent d'une infraction aux règlements suivants :

- arrêté municipal fixant les modalités d'enlèvement des ordures ménagères ;
- art. 73 du règlement sanitaire départemental ;
- art. R.632-1 et R.635-8 du code pénal ;
- art.R.116-2 du code de la voirie routière.

Les infractions à ces différents règlements peuvent faire l'objet de sanctions et notamment des amendes de la 1ère à la 5ème classe (de 38€ à 1500€).

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RAMASSAGE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES
CS 11019 - Avenue du 4 juillet 1776 - 19315 Brive Cedex - Tel. 05 55 17 65 10 - 0900 204 054
sirtom@sirtom-brive.fr www.sirtom-region-brive.net Sirtom de la Région de Brive



LA MAIRIE

📍 28 rue du Bourg - 19360 La Chapelle aux Brocs

☎ 05.55.92.98.00

✉ lachapelleauxbrocs@wanadoo.fr

www.la-chapelle-aux-brocs19.fr

LES HORAIRES

Lundi	8h30-17h30
Mardi	8h30-12h, 14h-17h30
Mercredi	8h30-12h00
Jeudi	8h30-12h, 14h-17h30
Vendredi	14h-17h30

PERMANENCE DES ÉLUS :

Un samedi sur deux 10h-12h

COLLECTE DES DÉCHETS

♠ **Ordures ménagères (bac marron)**

vendredi matin

♠ **Recyclable (bac jaune)**

Jeudi matin (semaines paires)

COLLECTE DU VERRE

Des colonnes récup'verres pour les bouteilles, bocaux et pots en verre sont disponibles aux points suivants :

♠ **Parking de la salle polyvalente**

♠ **Jonction RD 141 (en bas du lotissement)**

Le dépôt des ordures ménagères est strictement interdit au pied des colonnes Récup'Verres.

La déchetterie de Malemort :

Du lundi au samedi : 9h-12h / 14h-18h

Pensez à transmettre votre adresse mail à la secrétaire de la mairie pour des infos en temps réel



Ils sont arrivés ...

Annabelle, Esmée DEJOIE née le 04 mars 2021, fille de Florent DEJOIE et de Rachel GUILLET domiciliés 1251 route de la Chapelle à la Chapelle aux brocs

Maé, Antoine, Philippe COUSTY né le 11 septembre 2021, fils de Florian COUSTY et de Karine TEIXEIRA domiciliés 21 lotissement du Pont du Cayre à la Chapelle aux brocs

Ils nous ont quittés ...

PIGNOL Yvonne, veuve **CHANOURDIE**, décédée le 12 février 2021

GALINAT-VILLEBONNET Nathéo, décédé le 10 mars 2021

TANGUY Claude, décédé le 25 décembre 2021



Cérémonie nouveaux-nés, nouveaux propriétaires de 2020

Le Maire et son conseil municipal ont convié à la mairie, samedi 4 septembre, les nouveaux propriétaires arrivés sur la commune en 2020, mais aussi les bébés nés cette même année. Cette cérémonie d'accueil organisée par la municipalité depuis quelques années, se déroule habituellement au cours du premier trimestre, et concerne l'année écoulée. Mais cette année la pandémie a été cause du retard de la programmation de ce moment de convivialité. Michel Béril, Maire, a souhaité la bienvenue aux cinq familles, qui ont choisi de devenir propriétaires sur la commune qui compte à ce jour 437 habitants, et qui est une des 48 communes de l'Agglo de Brive. Parmi ces cinq jeunes couples, un s'est installé dans une construction neuve, et les quatre autres ont acquis un bien immobilier déjà existant. Quatre petits Chapellois sont nés entre mars et août 2020, Giovanni, Juliette, Agathe et Eden, soit deux filles et deux garçons. Pour marquer cette sympathique cérémonie d'accueil, la mairie leur a offert un médaillon aux armoiries de la commune, en porcelaine de Limoges. Les familles présentes ont poursuivi les échanges et se sont entretenues avec les élus autour d'un apéritif, offert par la municipalité.

Nouveaux arrivants : LECHAT Ludovic et DELTEYRAL Marie-Neige • MUNIZ Julien et GASPARD Claire • TRAVERS Emmanuel SALGUES Camille et CHATELAIN Jérémie • BOUYSSOU Mickaël et Lydie

Activités et Entreprises locales ...

LE CABARET SHOW

Revue - Cabaret - Music-Hall

Le Pont du Cayre (anciennement la Grange aux Loups)

07.86.76.59.59

05.55.24.43.75

ETAPE CHAPELLOISE

Bar-Restaurant-Epicerie

Rue du Bourg

05.55.74.86.61

06.14.84.76.12

COLAS SUD OUEST

Travaux Publics, Chaussée-Enrobés

Tous travaux pour particulier

Le Pont des Molières

05.55.92.24.80

SARL MURAT

Terrassement, Location de matériel TP

La Grange

05.55.92.12.12 • 06.82.85.21.28

ROSE-MARIE RAIMUNDO

Création de sacs, bijoux, accessoires, décors et autres

34 impasse du Peuch Martial

06.70.51.82.52

GDS AUTO 19

Garage automobiles toutes marques

Le Pré Lafon

05.55.85.58.95 • 06.10.09.60.50

ESPINASSE ANNY

Aménagement et entretien parcs et jardins

Route de Prugne

06.28.19.07.72

CELINE SENÉ & JONATHAN DIVET

Kinésithérapeute

30 rue du Bourg

05.55.86.15.72

S.A.R.L TINY ECO.RREZE

Constructeur de Tiny House 100% Corrèze

Le Mas / 19190 LE CHASTANG

Romain MARTIN (Chemin des Vignes)

06.24.75.20.13

LES LAVADAS

Centre équestre (école française d'équitation)

Le Suquet

06.78.50.38.13

www.leslavadas-19.ffe.com

SARL BERGAMASCO

Maçonnerie-Restoration

Le Pont du Cayre

05.55.92.05.71

06.71.11.70.89

MENUISERIES&SERVICES

Menuiserie-Plâtrerie-Isolation-Carrelage

Revêtements de sols

Chemin des Vignes

06.24.75.20.13

ESSENTIEL PAYSAGE

Jardinier-Paysagiste

Julien Bonnaire

Rue du 19 Mars 1962

09.38.04.99.71 • 06.11.89.62.45

OKIN (B!)

Infographiste indépendant

Création et conception en Communication visuelle

Rue de la Sudrie

06.76.26.18.72

PICOT & ARBUTUS

Artisanat d'Art sur bois

Vergne Christian

Pré de Lafon

06.85.69.46.21

M.A COUTURE

Atelier de Confection

Retouches - Broderies et Flocages

37 rue du Bourg

05.55.88.14.56

CÉLINE ROMAGOSA & CÉLINE DE SOUSA

Infirmières libérales

35 rue du Bourg

07.88.49.82.78 / 06.08.12.99.86

NATURO'ANGEL

Praticienne en Naturopathie & Réflexologie énergétique Chinoise

Angélique Maessen-Lamé - 150 Rue du Bos

06.73.98.93.44

<https://naturo-angel.business.site>